

Compte rendu du CVLC du lundi 7 février 2022, en visioconférence.

Présents :

Direction : Anne-Laure CAMPELS, Guillaume JUBLOT

Représentants des élèves : Madeleine TRICOT, Kiku GROSSAS, Victor NICOLLE, Sellina DIABAT, Emilie LECLERCQ, Soie NICOLAS, Egide LE DU, Alice BATTON (vice présidente), Misaki TORNATO

Représentant des personnels : Néréa CHICA

Représentants des parents : Célia HUGHES, Laurence VERMONT

Absents :

Représentants des élèves : Hamza IBRAHIM

Représentant des personnels : Fanny FONTAINE

Madame la proviseure présente l'ordre du jour :

- 1) Projet de calendrier scolaire 2022-2023
- 2) Projets CVCL
- 3) Questions diverses

Calendrier :

Madame la proviseure explique qu'une première proposition de calendrier (version 1) a été envoyée à tous les représentants, en vue de préparer le conseil d'établissement du 8 février 2022, qui votera le calendrier 2022-2023. Elle précise également qu'une deuxième version leur a été proposée, suite aux discussions et modifications évoquées lors du Conseil du Second Degré (CSD) du 2 février 2022.

Elle explique que les instances qui siègent en amont sont là pour émettre des avis et des propositions dans le but d'un consensus et que pour cela le retour des représentants est important.

Madame la proviseure rappelle également les règles auxquelles l'établissement est astreint pour élaborer son calendrier et le processus de validation.

Le Conseil d'Etablissement votera une version du calendrier, qui sera soumise ensuite à l'approbation de l'inspecteur de l'Education Nationale (IEN), M. Thierry VIAL.

Les règles :

- A) L'année scolaire doit comporter 36 semaines
- B) Les 36 semaines doivent être divisées en 5 périodes, séparées par 4 périodes de vacances.
- C) Les heures indiquées dans le calendrier et qui doivent être comptabilisées correspondent aux heures d'enseignement en primaire. Elles doivent représenter au minimum 864 heures de classe, hors Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).
- D) Il doit y avoir au moins 6 à 8 semaines travaillées, communes aux établissements scolaires d'un même pays.
- E) Il doit également y avoir des périodes travaillées communes aux établissements scolaires de la zone Asie-Pacifique, en mars-avril, en raison des examens.
- F) Il doit inclure le plus grand nombre de jours fériés locaux pendant les jours de vacances de classe.
- G) La pré-rentrée ne peut pas se faire avant le 1er septembre.

Madame la proviseure explique ensuite la signification des couleurs dans le calendrier et présente la deuxième version proposée par le CSD (version 2).

La vice présidente du CVLC explique qu'ils ont partagé cette deuxième version sur le compte instagram des élèves et que la majorité des retours des élèves s'est fait en faveur de la version 2

Un représentant des parents demande si aux vacances de Noël il y aura un centre aéré. En effet, la période de vacances est un peu plus longue et des parents peuvent travailler. Elle précise que le calendrier reste néanmoins équilibré et que la coupure de Noël fait sens.

Madame la proviseure confirme qu'au CSD les élèves avaient bien précisé qu'ils étaient fatigués en cette fin d'année civile.

Un représentant des élèves confirme le bon équilibre de la version 2.

Une représentante des personnels pense que des vacances de Noël plus compactes sont plus simples, mais laisse la parole aux élèves.

Le CVLC émet donc un avis unanime pour la version 2 du calendrier.

Projets du CVLC :

Les élèves présentent ensuite les différents projets qu'ils souhaitent mener.

L'essentiel de la discussion tourne autour de l'organisation de la Saint Valentin, le lundi 14 février, événement le plus proche dans le temps.

A la demande d'une vente de roses, il est expliqué que la manipulation d'argent n'est malheureusement pas possible. Des achats peuvent être envisagés, sous la forme de fiches d'action et sur les crédits pédagogiques, au même titre que les fiches d'actions proposées par les enseignants en début d'année scolaire.

Puis sont évoqué la possibilité de :

- Conférences type TED (petites conférences sur des thématiques diverses, qui seraient menées par les élèves.
- Mardi Gras, journée déguisée
- Journée de sensibilisation au harcèlement
- Journée de l'élégance

Madame la proviseure explique que, sur le principe, ces actions sont envisageables, à condition d'être anticipées et préparées à l'avance.

L'adresse mail CVLC - cvlc@lfitokyo.org - est confirmée et opérationnelle. Elle permettra aux élèves de s'organiser et d'utiliser pour le bon fonctionnement du CVLC les outils de la suite Google.

Pas de questions diverses.

La séance est levée vers 19h30